

Menaces d'attentats dans des lycées normands : un jeune condamné à 15 mois de prison avec sursis



Un jeune homme a écopé de 15 mois de prison avec sursis pour avoir envoyé des menaces d'attentats dans plusieurs établissements scolaires normands. Archives Thomas Brégardis/Ouest-France

Fin septembre 2023, plusieurs établissements de Seine-Maritime et de l'Eure avaient dû forcer l'évacuation des élèves, après des menaces d'attentats. Un homme de 18 ans (mais mineur au moment des faits, qu'il avait reconnu) a été condamné, ce jeudi 12 octobre 2023, à 15 mois de prison avec sursis.

Ce jeudi 12 octobre 2023, un jeune homme de 18 ans a été condamné à 15 mois de prison avec sursis par le tribunal pour enfants de Rouen (Seine-Maritime). Mineur au moment des faits, [il avait envoyé des menaces d'attentats dans plusieurs établissements normands](#), fin septembre, provoquant 24 évacuations dans 16 établissements, rapporte l'AFP.

Une peine moins sévère que les réquisitions

Les évacuations avaient concerné 19 613 personnes, et mobilisé « **161 policiers pour la sécurisation et la levée de doute** ».

« **Lors de l'audience du tribunal pour enfants ce jour, le parquet a requis une peine de deux ans d'emprisonnement, dont un an assorti d'un sursis probatoire** », a indiqué le procureur de la République de Rouen, Frédéric Teillet. Des réquisitions qui n'ont donc pas été suivies.

Avec AFP.